



Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a tenu une séance de travail jeudi dernier pour discuter des difficultés rencontrées dans le secteur brassicole.

Au cours de cette séance de travail, le ministre a mis en garde les distributeurs de bières et boissons hygiéniques contre toute augmentation des coûts. Il a promis des sanctions sévères à ceux qui oseraient prendre cette décision. "Il est interdit de hausse les coûts de bières et boissons hygiéniques", a-t-il déclaré.

Cependant, malgré ces avertissements, les consommateurs sont déjà victimes d'une surfacturation. Il est difficile de trouver un point où les boissons hygiéniques se vendent aux prix homologués dans les grandes villes. Les prix ont augmenté de manière significative.

La séance de travail a réuni des représentants du Syndicat national des distributeurs de boissons hygiéniques du Cameroun (Synasdibohycam), du Syndicat national des exploitants des débits de boissons du Cameroun (Synedeboc), la présidente du Conseil national de la consommation, des représentants des associations de défense des droits des consommateurs et du ministère de l'Administration territoriale.

En attendant, les consommateurs continuent à subir les conséquences de cette surfacturation. Il est à espérer que le gouvernement prendra rapidement des mesures pour protéger les

intérêts des consommateurs et garantir la disponibilité des bières et boissons hygiéniques au prix raisonnable.hausse